

Municipalité du district de Clare
SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL
Le lundi 25 mai, 2009

PRÉSENTS : **membres du Conseil :** Préfet Jean Melanson ; Sous-préfet Ronnie LeBlanc ;
Conseillers: Russell Comeau, Nil Doucet, Arnold LeBlanc et Simon LeBlanc ;
membres du personnel : directrice générale Connie Saulnier et sous-greffière
Jeannette Doucet.

ABSENTS : Conseillers : Brian Comeau et Danny Hill.

1) APPEL À L'ORDRE

Préfet Jean Melanson a appelé la réunion à l'ordre à 19 h 00.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc
que l'ordre du jour soit approuvé tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE

3) PRÉSENTATIONS

3.1) La Commission Anse-des-Belliveau Cove Development : développement du parc

M. Marc Blinn et M. Gary Thériault de la Commission Anse-des-Belliveau Cove Development Commission ont fait une présentation au Conseil (*copie ci-jointe*) par rapport à un projet multi-facettes qui inclus de nouveaux développements à l'emplacement à l'Anse-des-Belliveau et l'entretien des éléments existant du parc.

Ils ont expliqué que la Commission attend une réponse de l'APÉCA quant à une subvention et que la Commission va faire une cueillette de fonds en organisant plusieurs activités sous-peu. La Commission demande à la Municipalité pour un appui financier par rapport à ce projet.

Préfet Melanson a remercié M. Blinn et Mr. Thériault pour leur présentation à propos du parc familial et touristique et leur a informé que le Council va discuter leur demande et va les contacter à une date ultérieure.

4) PRÉSENTATION DU BUDGET 2009-2010 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLARE

La directrice générale Connie Saulnier a présenté le Budget municipal pour l'année fiscale 2009-2010 pour la Municipalité de Clare.

Après discussions, le Conseil a approuvé le Budget Municipal 2009-2010 avec le taux résidentiel de 1,02 \$ par 100,00 \$ d'évaluation et le taux commercial de 1,96 \$ par 100,00 \$ d'évaluation (*voir document ci-joint*).

5) MOTIONS PAR RAPPORT AU BUDGET MUNICIPAL 2009-2010

a) Taux des taxes municipales

PROPOSÉ PAR Conseiller Nil Doucet et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que le taux des taxes municipales pour l'année fiscale 2009-2010 pour la Municipalité de Clare soit les suivants :

- 1,02 \$ par 100,00 \$ d'évaluation comme le taux résidentiel ;
- 1,96 \$ par 100,00 \$ d'évaluation comme le taux commercial.

MOTION ADOPTÉE

b) Taux pour service de systèmes d'égout

PROPOSÉ PAR Conseiller Arnold LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Nil Doucet que les taux pour le service de systèmes d'égout pour 2009-2010 soient les suivants :

Meteghan	135,00 \$	par unité
Pointe-de-l'Église	135,00 \$	par unité
Anse-des-Belliveau	200,00 \$	par unité

MOTION ADOPTÉE

c) Taux pour lumières aux trottoirs

PROPOSÉ PAR Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Sous-préfet Ronnie LeBlanc que les taux pour les lumières aux trottoirs pour 2009-2010 soient les suivants :

Route 1 et chemin Patrice Rd, Pointe-de-l'Église	67,42 \$
Route 1 – Petit-Ruisseau et Comeauville	40,90 \$
Route 1 – Saulnierville	55,83 \$
Route 1 – La Butte / Meteghan River	56,26 \$
Ch. Placide Comeau Rd – La Butte / Meteghan River	70,95 \$
Route 1 et chemin Peter Dugas Rd – Meteghan	36,38 \$

MOTION ADOPTÉE

d) La date d'échéance et le début du taux d'intérêt

PROPOSÉ PAR Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que la date d'échéance pour paiement des taxes municipales soit au plus tard le 31 juillet, 2009 et que le taux d'intérêt de 1½% par mois commence le 1^{er} août, 2009.

MOTION ADOPTÉE

e) Amendements aux frais de traitement par rapport au lotissement

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que le Conseil de la Municipalité du district de Clare adopte les amendements suivants par rapport aux frais de traitement tels que décrits dans la politique de lotissement, les Règlements provinciaux sur le lotissement des biens-fonds, : (a) les demandes de Plan final de lotissement et les demandes d'Instrument de lotissement seront, dès le 1^{er} juillet 2009, un frais de 372,90 \$; et (b) les demandes préliminaires et provisoires seront, dès le 1^{er} juillet 2009, un frais de 197,75 \$.

MOTION ADOPTÉE

ET

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que les propriétaires de terres qui ont besoin des services de l'agent municipal de développement et de lotissement, tel que décrits dans les Règlements provinciaux sur le lotissement des biens-fonds, seront responsables d'assumer les frais reliés à faire diviser leurs terres et la Municipalité de Clare n'assumera plus les frais aux individus d'avoir leurs terres divisées en lots.

MOTION ADOPTÉE

f) Budget municipal 2009-2010

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que le Budget Municipal 2009-2010 pour la Municipalité de Clare soit approuvé tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

11) DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière du Conseil aura lieu le mercredi 17 juin, 2009 à 19 h 00.

7) AJOURNEMENT

L'assemblée est levée à 21 h 02.

Respectueusement soumis par

*Jeannette Doucet, sous-greffière
(JD/ck)*